

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

SEANCE DU JEUDI 4 AOÛT 2016

Le jeudi 4 août 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Carine MOREL, Aline LEBRETON, Aurore BIBRON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Loïc JORRE et Daniel GERAULT.

Absents excusés : Miguel CAMUS qui a donné pouvoir de vote à Christelle BEAUDOUIN, Stéphane MANCEAU qui a donné pouvoir de vote à Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND qui a donné pouvoir de vote à Aurore BIBRON, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS et Damien COUILLEAUX.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. FPIC ET SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE
- II. PRESENTATION DU RAPPORT 2015 DU SIAEP DE COMMER SUR LA QUALITE DE L'EAU
- III. PLUI : DESIGNATION REFERENT AMENAGEMENT COMMUNAL ET AGRICOLE
- IV. AIRE DE JEUX : EQUIPEMENT SPORTIF
- V. DECISION MODIFICATION BUDGETAIRE
- VI. DECISION SUR LE LIVRE DE M. GERARD BELLiard
- VII. QUESTIONS DIVERSES

I. FPIC ET SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

Mickaël Delahaye explique le fonctionnement du FPIC (Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) et la proposition faite par Mayenne communauté lors du précédent conseil communautaire.

Délibération : Le conseil municipal refuse à la majorité (7 voix contre, 5 absentions) la proposition de Mayenne Communauté.

II. PRESENTATION DU RAPPORT 2015 DU SIAEP DE COMMER SUR LA QUALITE DE L'EAU

Mickaël Delahaye présente le rapport du SIAEP de Commer.

Pour rappel le SIAEP de Commer regroupe cinq communes : Belgeard, la Bazoge Montpinçon, Moulay, Saint Baudelle et Commer.

La consommation d'eau sur la commune entre 2014 et 2015 est relativement stable et la qualité de l'eau est bonne et conforme à la réglementation.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le rapport du SIAEP 2015 sur la qualité de l'eau.

III. PLUI : DESIGNATION REFERENT AMENAGEMENT COMMUNAL ET AGRICOLE

Mickaël Delahaye propose au conseil d'être le référent communal et Carine Morel sera la référente pour la partie agricole avec Raymond Lelièvre comme suppléant.

IV. AIRE DE JEUX : EQUIPEMENT SPORTIF

- Mickaël Delahaye propose au conseil une offre d'achat de bancs auprès de la société MEFRAN après avoir comparé sur le net plusieurs prestataires, cette offre promotionnelle comprend 6 bancs pour un montant total de 990€ HT.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'offre d'achat de 6 bancs pour un montant total de 990€ HT

- Mickaël Delahaye propose la mise en place d'une table de pingpong en béton à poser près du terrain multisports.

Le dossier est confié à la commission jeunesse pour étude avec une mise en place éventuelle en 2016 et 2017.

- Mickaël Delahaye propose au conseil la mise en place d'un équipement sportif qui serait positionné le long de la voie verte. En effet, la société MEFRAN propose une offre exceptionnelle de déstockage pour un ensemble de 9 ateliers et pour un montant total de 6 000€ HT au lieu de 8 452€ HT. Ce dossier pourrait être financé à 50% par les contrats de territoire départementaux au même titre que l'aire de jeux soit un investissement résiduel de 3 000€. Pour mémoire seulement 3 dossiers pourront être présentés lors de la mandature au titre des contrats de territoire départementaux.

Ce dossier est remis au prochain conseil pour informer tous les conseillers de ce projet et d'étudier la faisabilité.

V. DECISION MODIFICATION BUDGETAIRE

Ce dossier est remis au prochain conseil.

VI. LIVRE DE M. GERARD BELLIARD

Mickaël Delahaye présente l'oeuvre de M. Belliard au conseil.

Au total 189 préservations ont été faites.

La proposition est d'éditer 250 exemplaires en tout dans un premier temps pour un prix de vente au public de 22€.

Le coût total (graphisme et édition) s'élève à 4 437,50€ HT et serait financé par la vente des ouvrages.

Délibération :

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la prise en charge de l'édition du livre.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la création d'une régie avec nomination de Gwénaëlle Therreau comme régisseuse.

Le conseil municipal autorise le Maire à demander toutes subventions en lien avec cette opération.

VII. QUESTIONS DIVERSES

➤ Tarifs locations salles communales

Mickaël Delahaye propose d'augmenter le tarif du forfait ménage de la salle des lilas.

En effet, l'estimation du temps passé par l'agent pour nettoyer la salle des lilas est de 5h et non 4h comme évalué précédemment, c'est pourquoi la proposition est de passer ce forfait à 150€ au lieu de 120€. Il convient de préciser que cette prestation est rare puisque demandée 3 à 4 fois l'an.

La proposition est de maintenir le tarif actuel (120€) ou bien de l'augmenter (150€).

Délibération : Le conseil municipal valide, à la majorité avec 5 voix pour et 3 abstentions, la proposition de passer le forfait ménage de la salle des lilas à 150€ au lieu de 120€.

Aline LEBRETON explique au conseil que l'association Gym souhaiterait changer son jour d'occupation de la salle des lilas qui passerait au jeudi soir au lieu du mercredi avec le même créneau horaire (20h30 à 21h30).

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le passage du cours de l'association gym du mercredi au jeudi soir à la salle des lilas.

Aline LEBRETON faisant partie de cette association n'a pas participé à cette délibération.

➤ **Droit de préemption urbain : Terrain place Jules Verne et 4 place Jules Verne**

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le terrain place de Jules Verne ainsi que pour le 4 place Jules Verne.

➤ **ERDF : Extension réseau électrique de + 100m pour un projet privé au lieu dit « Les caves » à Commer**

Le projet est de faire 6 lots sur cette parcelle. L'acceptation entraînerait un financement communal pour le projet.

Délibération : Le conseil municipal ne valide pas, à l'unanimité, la demande de certificat d'urbanisme du fait du coût de cette extension de réseau électrique à la charge de la commune.

➤ **Matériel devis**

Mickaël Delahaye informe le conseil que les 2 débrouillasseuses sont hors service.

Il expose donc 2 devis pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse car le montant de réparation équivaut au montant d'une neuve :

- Poirier-Letemplier : 644,25€ HT (marque STHIL FS 410)
- Lesieur : 480€ HT (marque Husqvarna 535R)

Ce dossier est remis dans les mains de la commission achat.

➤ **Fauchage terrains Maison Guillaume**

Comme l'an passé, les parcelles disponibles du Lotissement du Muguet, appartenant aux « maisons GUILLAUME », ne sont pas entretenues ce qui représente un désagrément aussi bien pour le voisinage que pour la commune.

Le maire informe le conseil municipal qu'il a fallu 8h00 l'année passée aux agents communaux pour faucher les terrains. Le maire propose de valider le prix horaire de l'an passé soit 56 € TTC de l'heure (main d'œuvre, matériel et consommables).

DELIBÉRATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le prix horaire de 56 € TTC et la facturation de 8h00 pour cette prestation aux « maisons Guillaume ».

➤ **Groupama : Remboursement sur notre contrat**

Mickaël Delahaye demande l'autorisation du conseil pour encaisser le chèque suite au réajustement du contrat de la commune.

DELIBÉRATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à encaisser le chèque de Groupama

➤ **Tarifs bascule**

Mickaël Delahaye propose au conseil de conserver les tarifs appliqués sur 2016 pour l'année 2017 qui sont de 25€ pour les résidents de la commune et de 35€ pour les résidents hors commune.

DELIBÉRATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le maintien des tarifs de 2016 pour l'année 2017 qui sont de 25€ pour les résidents de la commune et de 35€ pour les résidents hors commune.

Il est 00h50, la séance est levée.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Mickaël DELAHAYE

Aline LEBRETON